DASHBOARD AU 29.02.2024

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions de l'indice de référence	Actif du compartiment (EUR mn.)
Actions	Indice de référence composé*	41	245

Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Notation Morningstar
1 2 3 4 **5** 6 7	5,38 % Indice de référence 5,50 %	12,57 % Indice de référence 13,80 %	★ ★ ★ ★ ☆ 29.02.2024

* Euronext CAC 40 ESG Gross Return (Code Bloomberg : CACESGGR Index)
(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

DESCRIPTION DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE :

Le CAC 40® est l'indice de référence du marché boursier français. Il est composé d'une sélection de 40 valeurs choisies parmi les 100 plus importantes capitalisations boursières cotées sur Euronext Paris. L'indice est calculé sur la base du flottant depuis le 1er décembre 2003, pour assurer une plus grande cohérence entre la réalité boursière des sociétés et sa traduction dans l'indice.

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 29.02.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
FONDS	5,38	3,49	9,23	7,81	11,36	21,99	43,50	55,81	61,38
INDICE DE RÉFÉRENCE	5,50	3,55	9,43	8,23	12,34	24,64	48,32	63,01	70,70

Performances calendaires au 29.02.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
FONDS	20,05	-10,74	30,54	-6,11	29,03	-9,10	11,50	7,70	10,80	1,70
INDICE DE RÉFÉRENCE	21,42	-9,79	32,05	-4,96	30,45	-8,00	12,70	8,90	11,90	2,70

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management
Toutes les données et performances s'appliquent à cette date, sauf indication contraire.
Pour de plus amples informations, en particulier sur les risques du produit, veuillez consulter le prospectus et le DICI du fonds.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT
L'investisseur durable d'un monde qui change

POSITIONS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE : (en %)

Principales positions	
LVMH	10,85
SCHNEIDER ELECTRIC	8,20
LOREAL SA	7,27
SANOFI SA	6,82
L AIR LIQUIDE SA	6,71
AIRBUS	6,19
HERMES INTERNATIONAL	5,00
SAFRAN SA	4,80
BNP PARIBAS SA	4,43
AXA SA	4,30
Nb de positions dans l'indice de référence	**41**

par Secteur (indice de référence) (%)	
Industrie	29,14
Consommation discrétionnaire	21,26
Consommation de base	12,63
Finance	11,55
Matériaux	7,08
Santé	6,82
Technologie de l'information	4,34
Services publics	3,04
Services de communication	2,87
Immobilier	1,12
Autres	0,15
Total	**100,00**

Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 29.02.2024
Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.
Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.

Score ESG de l'indice de réf.
63,52

INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Indice de Référence	7,44	5,01	1,08

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Indice de référence	61,25

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	100,00 %
Couverture empreinte carbone	100,00 %

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du fonds correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises, entrant dans la composition de l'indice, divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le l'indice répliqué par le fonds. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière.Les fournisseurs d'indice peuvent être amenés à utiliser des sources de données différentes et leur méthodologie propriétaire ce qui peut aboutir à des empreintes carbone différentes.

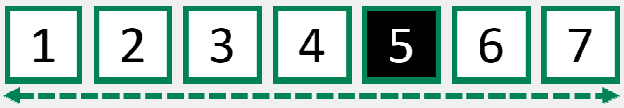
Couverture du portefeuille

Au sein d'un indice répliqué par un fonds, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone définis selon la méthodologie interne de BNPP AM qui peut être inférieur au taux de couverture complet offert par le fournisseur d'indice.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/ & https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/
Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/

RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Risque plus faible **Risque plus élevé**

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit 5 années.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)	**Fonds**
Volatilité	16,18
Tracking Error	0,13

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.
L'investissement, à travers son fonds maître, dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

DÉTAILS

Commissions	
Frais d'entrée max.	2,10%
Frais de sortie max. (17.02.24)	0,00%
Frais courants estimés (31.12.23)	0,77%
Commission de gestion max.	0,70%

Codes	
Code ISIN	FR0010106831
Code Bloomberg	BNPAIFC FP

Données de l'indice au 29.02.2024	
Nom	Euronext CAC 40 ESG Gross Return (Code Bloomberg : CACESGGR Index)

Chiffres clés	
VL	668,61
Actif du compartiment (Euro mn.)	245,16

Caractéristiques

Forme juridique	FCP (Fonds commun de placement) BNP PARIBAS INDICE FRANCE ESG de droit français
Durée d'investissement recommandée	5
Nombre de part minimum initial	0
Éligible au PEA	Oui
Indice de référence	Euronext CAC 40 ESG Gross Return (Code Bloomberg : CACESGGR Index)
Domiciliation	France
Date de lancement	14.06.1991
Gérant(s)	Alban RIBAULT
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR
Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	1 - Approche significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales

GLOSSAIRE

Tracking Error
La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité
La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse http://www.bnpparibas-am.com

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.
Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.
Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue:
1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.
Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question.
Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.
Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds »: www.bnpparibas-am.com.
Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.
Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.
Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.
Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.
« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability
Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2023 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.

Index disclaimer

L'indice est une marque déposée de la Société Euronext Paris SA pour désigner l'indice qu'elle calcule et qu'elle publie. Euronext Paris SA ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice. L'investisseur est invité à se faire sa propre opinion quant à l'opportunité de l'investissement envisagé et à se rapprocher de ses conseils habituels avant toute acquisition des actions.